

SOMMAIRE

Page

1. AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE	3
2. PROCES-VERBAL DE L'AG DU 4.4.2003	4
1. Ouverture et bienvenue	4
2. PV de l'assemblée générale du 4.4.2002 et adoption du rapport d'activité 2002	5
3. Comptes 2002 et budget 2003 - fixation des cotisations.....	6
4. Elections au comité.....	7
5. Accueil des membres admis en 2002.....	7
6. Divers.....	7
RAPPORT DE LAPRESIDENTE.....	8
3. RAPPORT D'ACTIVITE 2003.....	11
3.1 Rapport du groupe des architectes (GA).....	12
3.2 Rapport du groupe des ingénieurs (GI).....	15
3.3 Groupes professionnels sia	17
3.4 Commissions sia-vd et commissions mixtes	19
3.4.1 Commission des concours et appels d'offres	19
3.4.2 Infobase (Suisse romande et Tessin)	20
3.4.3 FORM Suisse romande	22
3.4.4 Série de prix	23
3.5 Prix sia vaudoise	24
3.6 Publications	24
4. MOUVEMENTS DES MEMBRES DE LA SECTION.....	26
4.1 Nouveaux membres individuels	26
4.1.1 Nouveaux membres associés	26
4.2 Transferts de membres	26
4.3 Démissions	27
4.4 Décès	27

4.5	Effectifs de la section au 31.12.2003	28
5.	ORGANES DE LA SECTION EN 2003	29
5.1	Comité	29
5.2	Groupe des architectes	30
5.3	Groupe des ingénieurs	30
5.4	Secrétariat	30
5.5	Vérificateurs des comptes	31
5.6	Dicastères et missions	31
6.	DELEGUES ET REPRESENTANTS VAUDOIS AUX INSTANCES CENTRALES	33
6.1	Assemblée des délégués	33
6.2	Groupes professionnels	33
6.3	Conseil d'honneur	34
7.	RAPPORT DE GESTION 2003 – COMMENTAIRES	34
	- Comptes 2003 - budget 2004 – budget prévisionnel 2005	
	- graphiques (situation financière – effectifs)	
8.	ANNEXES	36
	- Conférence suisse des architectes : rapport d'activité 2003.....	36
	- Sia inter.national : rapport d'activité 2003	37

1. AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Au terme de ma deuxième et dernière année de présidence de la section vaudoise, le moment est venu de faire un petit bilan des actions menées durant ces deux années passées.

Au plan suisse, la Direction et le bureau sia international à Berne s'occupent entre autres choses de l'adoption de la loi sur les ingénieurs et les architectes au niveau fédéral, de la défense de nos intérêts au niveau européen et national, ainsi que de l'élaboration de normes pour mieux définir les types de mises en concurrence concernant les marchés publics. Notre comité, en plus de jouer le relais sur le plan cantonal, s'est attelé à renforcer, à multiplier les séances d'information et de débat entre les membres d'abord et avec le public ensuite.

Cela s'est traduit par la création de nos débats « Urbanités », les premiers lundis du mois, qui après deux ans d'existence, et le traitement de thèmes très divers, semblent susciter un intérêt croissant au vu de la bonne fréquentation générale.

Une autre action d'envergure fut de renouer avec la présence de la SIA au salon Habitat & Jardin, en alternant les responsables du stand : en 2003, ce furent les architectes qui élaborèrent le stand, sous le thème « une maison = un architecte » et cette année, les ingénieurs se mobilisèrent pour « le confort dans l'habitat ».

Nous avons également transformé et amélioré notre site internet, et par le travail constant de mise à jour du secrétariat, celui-ci est devenu un outil d'information très efficace, ce qui a permis de réduire fortement nos envois et s'est substitué au bulletin AVIS-SIA. Nous espérons que chacun de vous ait pris le réflexe de le consulter régulièrement.

Quelques conférences ou séminaires ont également été organisés en prise avec une actualité plus directe. Il s'agissait, entre autres, du débat sur le nouveau musée des Beaux-Arts, ou encore du prochain séminaire sur les constructions en aire rurale qui se déroulera le 29 avril prochain.

Les activités des différents comités et groupes de travail se sont poursuivies sans relâche, même s'il est toujours plus difficile de trouver des ingénieurs prêts à s'engager dans différentes tâches.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce présent rapport d'activité, et je profite de ce préambule pour remercier tous les membres du comité de section engagés à mes côtés, qui ont rendu possible les actions dont je vous ai brièvement fait part. Je remercie également vivement tous les membres actifs

dans les différentes commissions au niveau cantonal et national ainsi que notre secrétariat et ses représentantes, pour leur disponibilité et leur engagement auprès de notre association.

Anne-Catherine Javet
Présidente sia vaudoise

2. PROCES-VERBAL DE LA 129^{ème} ASSEMBLE GENERALE SIA-VD du 26 mars 2003, au Centre d'enseignement professionnel de Marcelin sur Morges (CEPM)

Présidence : Anne Catherine Javet, architecte

Présents : 96 personnes, selon la liste de présence annexée au procès-verbal original

Procès-verbal : Geneviève Hofer, secrétaire générale

Ordre du jour

1^{ère} partie : points statutaires

1. Ouverture et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la 128^{ème} assemblée générale et adoption du rapport d'activité 2002
3. Comptes 2002 et budget 2003
4. Elections
5. Accueil des membres admis en 2002
6. Divers

2^{ème} partie :

1. Rapport de la présidente
 2. Conférence de M. Laurent Vulliet, doyen de la faculté ENAC de l'EPFL :
« La formation des ingénieurs et des architectes dans la nouvelle faculté ENAC »
-

1. Ouverture et bienvenue

La présidente A.-C. Javet déclare ouverte la 129^{ème} assemblée générale de la sia vaudoise, valablement convoquée par lettre-circulaire adressée à tous les membres dans les délais réglementaires.

Elle salue les personnalités présentes (cf. liste annexée au procès-verbal original) dont 3 anciens présidents EPFL, remercie M. Jean-Luc Caillat, doyen du CEPM, d'avoir accordé l'hospitalité à la sia vaudoise et lui cède la parole pour qu'il présente brièvement le Centre de Marcelin, sa vocation et son avenir. Dans sa réponse, M. Caillat se dit très heureux d'accueillir les architectes et ingénieurs sia dans le nouveau centre d'enseignement professionnel qui regroupe désormais tous les apprentis des métiers de la construction. Il se félicite de la qualité du partenariat établi entre la sia et le CEPM, qui bénéficie aux apprentis dessinateurs à toutes les étapes de leur formation.

La présidente annonce ensuite une modification de l'ordre du jour en raison de la défection de dernière minute du conférencier prévu en deuxième partie. Le doyen ENAC Laurent Vulliet, qui a accepté de le remplacer au pied levé, peut présenter son intervention en fin d'après-midi seulement. L'assemblée accepte de bon gré cette modification, et L. Vulliet peut ainsi présenter en partie introductive de l'assemblée générale le sujet de son intervention, soit la réorganisation des études d'ingénieur et d'architecte au sein de l'EPFL/ENAC. Il en décrit les mutations qui font suite à une grande réforme structurelle, dont l'objectif majeur était de renforcer les synergies internes et stimuler l'interaction entre scientifiques, ingénieurs et architectes. A cela s'ajoute l'introduction en octobre 03 des études échelonnées, au sens de la déclaration de Bologne (Bachelor – Master). Ces formations ENAC jouiront d'un financement accru ; par ailleurs elles bénéficient d'un regain d'intérêt auprès du public, dont la victoire du bateau « Alinghi », qui a profité des applications technologiques EPFL, n'est pas étranger.

Cette présentation, suivie avec beaucoup d'attention par le public, suscite de nombreuses questions, auxquelles L. Vulliet apporte tous les éclaircissements souhaités. La présidente remercie L. Vulliet d'avoir clarifié quelques points importants concernant le nouveau cursus de formation, et levé ainsi certaines inquiétudes, sinon toutes, quant à la direction prise par ces formations – et partant, par l'avenir des professions de concepteurs/constructeurs.

La partie statutaire reprend donc avec le point 2 :

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 4.4.2002 et adoption du rapport d'activité 2002

La partie statutaire est ouverte par la demande d'approbation du procès-verbal de la 128^{ème} assemblée générale du 4 avril 2002 à Vevey, document contenu dans le rapport d'activité envoyé sur demande aux membres, et mis à disposition à l'entrée de la salle de conférence du CEPM. Aucune remarque ni question n'étant formulée, le procès-verbal précité est considéré comme approuvé. Concernant le rapport d'activité 2002, la présidente relève que suite à une décision du comité, le rapport d'activité a été envoyé sur demande - et non systématiquement à tous les membres comme les années précédentes, afin de tester l'intérêt des membres pour ce document. Il s'est avéré qu'une cinquantaine de membres seulement l'ont expressément demandé. Ce résultat a pour conséquence que l'on renoncera désormais à l'envoi systématique du rapport annuel, l'argent ainsi économisé étant affecté à des actions de communication plus dynamiques et plus profitables tant pour les membres que pour le public.

La présidente commente les effectifs de la section : par rapport à l'an dernier, le nombre de membres s'est stabilisé et même, pour être précis, il s'est accru de 2 unités, passant de 1162 à 1164. Il a certes eu l'apport de 18 nouveaux membres associés, mais l'accroissement concerne aussi les nouveaux membres individuels (un tiers de plus que l'an dernier). Par ailleurs les démissionnaires ont été moins nombreux, ceci également dans une proportion significative. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions de ce

changement de tendance, on peut y voir le résultat des efforts de recrutement menés par la section et par la sia centrale.

Au cours de l'année 2002, la section a enregistré avec tristesse le décès de 10 membres, auxquels A.-C. Javet rend hommage en les citant nommément :

Il s'agit de 7 ingénieurs civils : Messieurs Robert Curchod, Robert Derron, Jacques Desmeules, Christian Huet, Lucjan Kudelsky, Edouard Recordon, Emile Schnitzler ; 1 architecte : Monsieur Jacques Trunde ; 1 ingénieur physicien : Monsieur Nicolas Brichet ; 1 ingénieur mécanicien : Monsieur Victor Raeber
L'assemblée est invitée à se lever quelques instants pour honorer la mémoire des disparus.

Le rapport d'activité n'appelant aucune question ni commentaire particulier de la part des membres, il est considéré comme adopté.

3. Comptes 2002 et budget 2003

La présidente cède la parole à J.-J. Bourgeois, trésorier, pour la présentation des comptes 2002. Chiffres à l'appui, le trésorier démontre que la situation financière de la section est saine. Divers efforts au niveau de la gestion, notamment une appréciable diminution des charges, une augmentation des honoraires perçus par le secrétariat pour l'organisation des cours FORM, conjugués à une augmentation du bénéfice lié à la vente de normes et des rentrées de cotisations de bureau légèrement en hausse, permettent de constituer des provisions. Celles-ci donneront au comité la possibilité de moderniser l'outil informatique, et surtout d'engager des actions pour renforcer l'image de la sia et la rendre attractive pour accueillir de nouveaux membres.

J.-J. Bourgeois rend également compte de la cessation de nos relations bancaires avec l'UBS, laquelle a décidé, dans le cadre de sa politique d'assainissement des relations bancaires, de ne plus accorder de prêt sans garantie aux associations sans but lucratif. La sia vaudoise a déploré publiquement ce manque de confiance injustifié de l'UBS envers les ingénieurs et les architectes, et est entrée en pourparlers avec d'autres banques.

La présidente remercie J.-J. Bourgeois pour sa présentation, et appelle les vérificateurs des comptes pour leur rapport. M. Jean-Pierre Zutter, ingénieur, et M. Patrick Mestelan, architecte, ayant constaté la bonne tenue des comptes, ils proposent à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés. Soumis au vote, les comptes 2002 sont approuvés à l'unanimité sauf une abstention.

J.-J. Bourgeois procède ensuite à la présentation du budget 2003, tel qu'il figure dans le rapport d'activité, puis demande s'il y a des questions ou remarques à ce sujet. M. Claude-Alain Vuillerat, ingénieur, déplore qu'à la suite de la dissolution formelle du Groupe des ingénieurs, aucun montant ne soit attribué au dit groupe au poste « frais du groupe des ingénieurs », ce qui laisse supposer que les ingénieurs cessent d'être actifs au niveau du comité. La réponse à cette remarque critique est la suivante : ce sont les frais de type administratif (frais de fonctionnement du groupe, frais de séances, frais d'assemblée générale, etc.) qui sont supprimés du budget, puisque le groupe cesse d'avoir un statut institutionnel. Mais dès lors qu'ils le jugent utile, les ingénieurs du comité peuvent obtenir, tout comme les architectes, les fonds nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une action par le biais des « provisions pour séminaires » et « provisions pour actions de promotions » inscrites au bilan.

La parole n'étant plus demandée, le budget 2003 est soumis au vote et adopté à l'unanimité sauf 3 abstentions.

Fixation des cotisations annuelles : J.-J. Bourgeois annonce que le comité ne proposera pas de modification du montant de la cotisation 2003, mais souhaite par contre résoudre une difficulté en ce qui concerne la gestion des liquidités. En effet, vu que les cotisations sont perçues seulement après le vote de l'assemblée générale, il s'avère nécessaire de recourir chaque année à un emprunt bancaire pour assurer la trésorerie du premier trimestre – et, naturellement, payer les intérêts correspondants. Cette dépendance bancaire, à laquelle il a été mis fin comme on l'a dit, pourrait être supprimée en percevant

les cotisations en début d'année, ce qui assurerait le roulement normal de nos finances. Pour ce faire, il est proposé à l'assemblée de voter les cotisations pour l'année 2004 également. Le comité propose donc à l'Assemblée de maintenir inchangées le montant des cotisations de la section tant pour l'année 2003 que pour l'année 2004.

Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité sauf une abstention.

4. Elections au comité

L'assemblée approuve en bloc, par acclamation :

- le renouvellement des mandats de MM. Francesco della Casa, Pierre-Paul Duchoud, Alfonso Esposito, Mustafa Gencer, Alain Perret ;
- la candidature de M. Eric Frei, architecte EPFL/SIA, à la succession de M. Patrick Boschetti.

5. Accueil des membres admis en 2002

Parmi les 30 nouveaux membres individuels admis en 2002, la présidente nomme et salue 6 d'entre eux qui sont présents à l'assemblée : MM. André Eisenring, et Philippe Ménétrey, ingénieurs civils ; MM Guy Nicollier, Eligio Novello et Mme Anne-Claude Jacot Guillarmod, architectes ; M. Jean-Marc Suter, physicien.

Avant d'aborder le dernier point, la présidente donne la parole à M. Blaise Junod, membre de la direction sia, qui expose à l'intention de l'assemblée les cinq objectifs stratégiques poursuivis par la sia en 2002. Il développe notamment le point concernant la réalisation d'un nouveau modèle de calcul des honoraires et les avantages qui lui seront liés, ainsi que la question du lobbying sia à Berne par l'installation d'une antenne du secrétariat général, de même qu'à Bruxelles par l'entremise de la Conférence suisse des architectes.

6. Divers

- Information : le 16 mai aura lieu la journée du Groupe professionnel Sol-Air-Eau dans la région d'Yverdon-les-Bains. L'objectif est de montrer l'interdisciplinarité des professions partenaires de Sol Air Eau et de l'illustrer au travers des prestations d'ingénieurs liées à la construction de l'autoroute A5. - Un membre ingénieur prend la parole pour exprimer des doutes et des critiques quant à la politique actuelle de la sia, qui lui paraît incapable d'endiguer la dégradation des professions d'ingénieur en termes d'image, de prestige et de rémunération. La présidente lui répond que ses inquiétudes sont partagées par de nombreux membres, et que le travail des militants dans les sections, mais aussi à la direction, est précisément destiné à contrer ces tendances négatives.

La parole n'étant plus demandée, la présidente annonce qu'au vu de l'heure tardive son rapport ne sera pas lu en assemblée, mais envoyé par courrier aux membres, et publié sur le site internet de la section.

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour, elle déclare close la 129^{ème} assemblée générale de la sia vaudoise.

Rapport de la présidente

Mesdames et Messieurs, chers membres, chers collègues,

Nous vivons une période très éprouvante à tous les niveaux : moralement, économiquement, socialement, politiquement.

Le monde dans lequel nous sommes plongés nous semble désaxé et aliénant par rapport à notre morale et à nos valeurs. Les guerres se déclarent et se font contre la volonté des peuples, et leur récurrence démontre qu'elles constituent encore des faits structurants de nos sociétés démocratiques. C'est la face obscure de notre pseudo-prospérité.

Quel peut bien être notre rôle, notre action concrète en tant que professionnels et en tant qu'association dans ces crises qui nous dépassent, et qui d'autre part se répercutent très directement dans notre pratique quotidienne ? Comment agir, comment influencer sur une société civile qui ne cesse de nous marginaliser, une société où nos professions délestées de leur prestige ont généré chez le public une méfiance instinctive et des préjugés dévalorisants.

Je ne vais pas m'étendre sur les influences externes (mondialisation, accords du GATT, etc) ni sur les raisons internes à la profession (l'attitude peu responsable de bon nombre d'entre nous dans les périodes fastes) qui nous ont conduit à la situation actuelle. Je vais plutôt vous faire part des options que nous avons prises au sein du comité, dans notre modeste sphère d'action, pour contrer cette tendance négative, et les actions que nous menons pour tenter d'inverser certaines de ces directions et de regagner la confiance nécessaire à toute relation de travail.

Tout d'abord, il est indispensable de nous rassembler, toutes spécialisations confondues, pour être nombreux à faire entendre notre point de vue et à promouvoir les intérêts généraux qui sont les nôtres. On a vu récemment les manifestations de populations anti-guerre en Irak. Elles n'ont pas dans l'immédiat atteint leur but puisque la guerre a malheureusement lieu. Cependant beaucoup d'observateurs s'accordent à dire que ces mouvements populaires de plus en plus amples marquent le début d'une lame de fond qui augure d'un renversement du cours actuel des choses. Ce n'est peut-être pas pour aujourd'hui, mais qui sait, pour demain ou après-demain...

Vous me direz : nous rassembler, d'accord, mais comment ? Nous avons tous des idées différentes, l'unanimité est irréalisable. Bien sûr, et c'est cela qui fait la richesse de notre association. Nous regroupons un grand nombre d'individus créatifs et entreprenants, des personnalités modelées par leur pratique dont les positions sont souvent divergentes. Très bien, mais au-delà de ces divergences contingentes, nous avons des valeurs communes qui nous unissent et qui font que nous sommes regroupés sous un label sia.

Chacun de nous a choisi un métier qu'il aime,

Chacun de nous doit pouvoir l'exercer selon sa personnalité, au service de la Cité, tout en soutenant des valeurs éthiques.

Chacun de nous désire pouvoir vivre dignement de ce métier.

Ces aspirations de base, somme toute très humaines, constituent le lien invisible qui nous unit et doit nous orienter pour récupérer la confiance perdue auprès de nos interlocuteurs.

Dans ce but, la Direction de la sia a mis en place son nouveau bureau de Berne pour développer des liens de proximité et d'interaction avec les instances dirigeantes et les milieux influents de ce pays. Elle s'est dotée des moyens nécessaires pour faire aboutir le projet de loi déposé à l'OFFT, qui vise à la définition et à la reconnaissance légale de nos professions. Cette intense activité a aussi pour ambition de récupérer une position de tête parmi les associations de la construction.

Dans ce but, la sia a décidé de s'ouvrir à de nouveaux membres, tout en maintenant ses exigences en matière de motivation et qualification des candidats.

Dans ce but, au niveau de la section, nous avons décidé de passer à l'action, d'intensifier et de multiplier les occasions de présence, d'initiative et de participation au débat social.

Cela a pris diverses formes, comme le débat que nous avons organisé sur le futur Musée des Beaux-Arts (à la satisfaction manifeste de toutes les parties concernées), ou notre présence à Habitat & Jardin, ou encore l'instauration de nos débats publics mensuels sous le sigle des Urbanités

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de notre présence à Habitat & Jardin qui a fermé ses portes dimanche passé, mais des quelques heures passées sur le stand (entre parenthèses très réussi, réalisé avec des moyens réduits par la jeune équipe de Trivial mass, chapeauté par notre groupe des architectes, et qui s'est vu décerner le prix du meilleur stand) j'ai pu me rendre compte à quel point il est fondamental d'expliquer au public le rôle et l'apport concret de nos professions, car finalement très peu de personnes en ont une image précise, quand elle n'est pas complètement déformée. Notre action, en touchant directement quelques dizaines de passants durant cette foire, n'a qu'une portée très réduite, nous en sommes conscients, mais il est important de cumuler patiemment ces résultats, de multiplier ces occasions de dialogue avec divers publics, afin de restaurer dans l'imaginaire collectif une image devenue très floue.

Quand à nos débats publics au théâtre de l'Arsec, ils sont une nouvelle occasion de contact avec des publics inhabituels. Par ailleurs – et ce n'est pas la moindre de leurs vertus - ils permettent aux ingénieurs et architectes de la s'ia de se rencontrer de manière informelle et conviviale, et de prolonger ensemble le débat autour d'un verre.

Nous avons conçu ces Urbanités comme une opération de communication, en la centrant sur le thème de la ville. L'objectif recherché est de faire sortir les questions relatives à l'urbanisme, à l'architecture et aux infrastructures hors du cercle restreint et intimidant des professionnels. Un cadre chaleureux et l'hospitalité généreuse du directeur du Théâtre de l'Arsec favorisent l'instauration du climat d'ouverture indispensable. Grâce à l'écho qu'il y a eu dans le journal 24H, ces débats ont rassemblé chaque fois entre 40 et 120 personnes, architectes, ingénieurs, mais également personnalités politiques, juristes, étudiants en sciences sociales ou autres. Vous pouvez trouver le programme des thèmes à venir sur le site de la section vaudoise et nous serons heureux de vous accueillir si vous vous trouvez à Lausanne les premiers lundis du mois.

Toujours dans le but de promotion et défense de nos professions, notre Commission des concours et appels d'offres fait un travail remarquable et accompagner les maîtres d'ouvrage parfois désorientés par les méandres procéduriers des marchés publics. Elle l'aide ainsi dans le choix de la procédure de mise en concurrence la plus adaptée à son cas, et surveille dans un deuxième temps la mise en application équitable de la procédure pour conseiller retenue, afin que les règles du jeu soient respectées.

D'autre part, elle s'efforce d'étendre son action au plan législatif – parfois avec succès - pour améliorer ou amender certaines dispositions de loi qui à l'application se révèlent inadéquates.

Ces projets et surtout ces actions, dont je souligne avec reconnaissance qu'ils ont été mis en œuvre par nos bénévoles des comités, généreux de leur temps et de leur convictions – et je les remercie bien sincèrement – vont se poursuivre dans le courant de cette année.

J'appelle ici les ingénieurs à faire des propositions de sujets pour nos prochains débats d'Urbanités, car pour l'instant les thèmes concernent encore en majorité les architectes. Je les invite aussi à prendre en charge la réalisation du stand Habitat & Jardin 2004, l'intention étant d'alterner la thématique du stand entre architectes et ingénieurs d'une année à l'autre.

Dans le cadre de notre programme de communication, nous envisageons également de réaliser une campagne de publicité pour nos professions, toujours dans une perspective de visibilité et de présence accrues.

ÿÿ

Après vous avoir entretenu sur quelques uns des projets et réalisations de la section, j'aimerais ajouter quelques mots sur l'opportunité unique en Europe que nous offre la s'ia de faire partie d'une association qui regroupe architectes, ingénieurs civils, géomaticiens

et ingénieurs spécialisés. Je tiens à témoigner ici de mon regret que ces derniers ne s'y sentent souvent pas aussi bien intégrés que les métiers du territoire et du bâtiment, et je soutiens le comité du groupe professionnel Technique et Industrie qui s'est donné pour but de fournir de meilleures prestations pour raviver l'intérêt et retrouver la présence d'une grande partie de ces ingénieurs.

Jean Baudrillard disait : « Dans un monde chaque jour voué à la virtualité grandissante, la chance des architectes - et je rajouterai : des ingénieurs, presque toutes spécialisations confondues -, c'est d'être les derniers à ériger des objets. »

Si l'on en juge par la pratique courante, un projet sur dix se concrétise et devient « objet », que ce soit un bâtiment, un ouvrage d'art, un remaniement parcellaire, un circuit électrique, un nouveau logiciel et j'en passe. Alors que cet « objet » transforme notre environnement en occupant un espace auparavant vacant, qu'il produit un impact social ou économique, 90% des projets non réalisés demeurent invisibles, ou accessibles à un seul cercle d'initiés. Dommage pour ce fabuleux gaspillage d'énergie, de travail et d'ingénieuses découvertes écartées souvent pour des raisons obscures. Ce constat est d'autant plus affligeant qu'il n'est pas toujours compensé, pour ce qui concerne le 10% réalisé, par un gage de qualité.

Cependant mon optimisme me pousse à croire que la production de ces objets aurait tout à gagner d'une plus étroite collaboration entre nos métiers. Etant réunis dans une même association, il est très facile aux ingénieurs et architectes d'intensifier cette mise en commun de leurs ressources.

Nous constatons d'ailleurs que ces rapprochements sont dans l'air du temps avec, près de nous, la création de la faculté ENAC à l'EPFL. Nous avons eu le plaisir d'être bien informés de l'avancement des plans d'études par le doyen Vulliet toute à l'heure.

J'avais mentionné l'an dernier, lors de la précédente assemblée générale, quelques-unes de mes craintes par rapport à la création de l'ENAC et au slogan un peu racoleur tel que « projeter ensemble ». Je ne vais pas y revenir aujourd'hui. Monsieur le Professeur Vulliet a réussi à me rassurer sur certains points, lorsqu'il mentionne cette volonté de l'école de former des « généralistes » (soit : architectes, ingénieurs civils ou ingénieurs de l'environnement), avec des « sensibilités spécifiques » dans d'autres domaines.

L'élaboration des plans d'études semble s'affiner également et j'ai l'impression que la direction de l'enseignement va dans le sens de l'acquisition d'un langage commun qui nous permette d'échanger et collaborer en qualité de partenaires maîtrisant les outils de nos disciplines, sans pour autant mélanger ces outils.

Dans ce sens, nous constatons chaque jour dans notre pratique quotidienne l'enrichissement qu'apporte une collaboration réussie, et même si je n'ai pas la naïveté de croire que celle-ci modifierait le taux de concrétisation des projets, je suis sûre que la qualité générale serait sensiblement augmentée.

C'est pourquoi je me réjouis de voir fleurir ces temps plusieurs concours qui requièrent les compétences conjointes des architectes et des ingénieurs. Même si cette approche reste encore un peu formelle, je pense qu'il est de notre devoir de l'encourager et de jouer le jeu de la collaboration et de l'échange : nous en retirerons tous des avantages au plan de l'expérience et de l'enrichissement humain. Un tour d'horizon dans les pays voisins nous montre une situation de guerre ouverte entre les diverses professions, où chacun cherche à tirer la couverture à soi au détriment des autres. Je remarque qu'en France, où la situation est particulièrement tendue, les réalisations de qualité sont rares, et que le territoire, malgré sa grande dimension, fait les frais de ces mésententes.

ÿÿ

Malgré l'amertume et les doléances exprimées par certains de nos membres, anciens responsables de notre section et auxquels on doit ce qu'elle est devenue aujourd'hui, (font-ils par là leur auto-critique ?), je conclurai par une note d'espoir, de confiance en l'avenir malgré les temps troublés que nous vivons, et par une exhortation.

La sia vaudoise, après 129 ans d'existence, compte toujours parmi ses membres des hommes et des femmes doués d'imagination, capables d'innover et de mettre à son service leur talent et leur générosité. Je ne peux que les encourager, les anciens pour l'expérience inestimable qu'ils ont à nous transmettre et les nouveaux pour leur énergie nécessaire à surmonter les problèmes, à nous rejoindre en devenant membres actifs et participer ainsi au développement harmonieux et puissant de notre association.

Merci de votre attention.

Anne-Catherine Javet

3. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SECTION

Composition du comité en 2003 :

Présidente :	Anne-Catherine JAVET, architecte
Vice-président et responsable du GI :	Eric GYSIN, ingénieur civil
Président du GA :	Alfonso ESPOSITO, architecte
Trésorier :	J.-Jacques BOURGEOIS, ing. géomètre
Membres ingénieurs :	Pierre-Paul DUCHOUD, ing. géomètre Mustafa GENCER, ingénieur civil Alain PERRET, ingénieur électricien
Membres architectes :	Eric FREI Francesco DELLA CASA Olivier FAZAN René VITTONI

L'introduction de nouvelles bases de fixation des honoraires ayant suscité des interrogations voire des inquiétudes parmi les futurs utilisateurs, la section a organisé au printemps un forum d'information sur les RPH 2003, qui a su faire apparaître à un public très fourni les avantages de ces nouveaux instruments.

Dans une même perspective d'éclaircissement, le comité a mis en route à l'automne l'organisation d'un forum portant sur la thématique de l'aire rurale et les perspectives ouvertes aux mandataires par le nouveau plan directeur cantonal.

Il a également démarré la préparation du stand sia au salon Habitat & Jardin 04 qui, sous la houlette des ingénieurs, a eu pour thème le confort dans l'habitat.

Nécessaire et apprécié, ce rôle d'information aux membres et au public emprunte encore d'autres canaux, notamment informatique : ayant restructuré en 2003 son site Internet, et veillant à son actualisation régulière, la section veut assurer une fonction de communication utile avec les membres et le public. L'accroissement de la fréquentation de notre service de permanence (orientation et conseil au public) est l'une des retombées réjouissantes de cet effort.

Ajoutons qu'avec onze débats publics proposés entre octobre 2002 et décembre 2003, le café à thème «Urbanités » - dont la fréquentation est en hausse - a poursuivi avec succès, et dans un contexte convivial, sa vocation d'échange avec les membres et le public intéressé. Mise sur pied l'année dernière, cette série de débats publics autour du thème de la ville, organisés le premier lundi de chaque mois, a trouvé son rythme de croisière. La collaboration avec le Théâtre de l'Arsenic se poursuit donc en 2004, malgré le changement de direction de celui-ci. Des invités prestigieux et un programme varié, disponible sur le site internet de la siavd et dans le memento de la revue TRACÉS, font de ce rendez-vous mensuel un forum irremplaçable.

Une fréquentation accrue a aussi caractérisé les 9 visites architecturales proposées aux membres en 2003 et portant sur 13 objets, soigneusement documentés au préalable par le responsable de ces visites.

Les activités dévolues aux problématiques professionnelles se sont réparties entre la Commission des concours et des appels d'offres (CCAO), toujours très active et vigilante sur le front des marchés publics, et les travaux de nos délégués au sein des diverses instances, publiques et associatives, touchant à la construction, la gestion du territoire, la formation et post-formation, la promotion et la défense des mandataires. Le détail de ces multiples interventions est repris dans le présent rapport, sous la désignation du groupe ou de la commission qui en a eu la charge. Un panorama exhaustif des activités du comité est présenté en p. 37 dans le tableau « Dicastères et missions ».

Le dialogue avec les responsables des services constructeurs de l'Etat et de la Ville s'est poursuivi à diverses occasions, notamment lors de la Table ronde sur les marchés publics organisée bi-annuellement par la section, et, plus spontanément, à l'occasion de nos débats « Urbanités » qui les a souvent accueillis et entendus.

Geneviève Hofer, secrétaire générale

3.1 GROUPE DES ARCHITECTES (GA)

Composition du GA en 2003 :

Président : Alfonso Esposito
Membres : Anne-Catherine Javet
Sylvie Pfaehler
Serge Butikofer
Bassel Farra

Au cours de l'année, le comité du GA a tenu 10 réunions mensuelles pour définir et coordonner les diverses activités, représentations et interventions relevant de son dicastère :

INTERASSAR

2 membres du GA ont représenté la sia dans le comité Interassar, plate-forme d'échanges qui regroupe les associations professionnelles du domaine de l'architecture (FAS, FSAI, GPA-UTS, UPIAV, SIA). Ils constatent que cette "superstructure" n'a pas fait preuve de beaucoup de dynamisme au cours de l'année, mais qu'elle s'est plutôt caractérisée par une mise en veilleuse et une désaffection apparente de la part des associations membres. Une réflexion sur son avenir paraît dès lors nécessaire.

Formation

La section attribue chaque année un prix aux meilleurs diplômés EPFL. Nous avons inauguré en 2003 une nouvelle formule, en nous associant au groupe spécialisé de la SIA « A & K (Architektur und Kultur) » pour distinguer les meilleurs projets de diplôme au niveau suisse. Un projet de mise en valeur de ces travaux (exposition, ou publication) est en cours de réflexion.

Le GA participe également à la commission DESSBAT, qui concerne la formation des apprentis dessinateurs en bâtiment. Pendant l'exercice 2003, les séances ont été plus rares, les tests d'aptitude pour dessinateur (trice) ayant concentré l'attention de la commission. Le nombre d'inscriptions à ces derniers est en sensible augmentation. Par contre les maîtres d'apprentissages se font toujours plus rares.

Forum des urbanistes

Le GA a pris part, en 2003, aux trois Forums des urbanistes organisés et dirigés par la cheffe du Service de l'aménagement du territoire et le responsable patrimoine et espaces publics. Ces réunions d'information et d'échanges avec les associations (dont la FUS (urbanistes), l'IGSO (géomètres), la Société d'art publique, la FAS, la SIA, etc...) ont porté en 2003 sur les thématiques suivantes: liste des professionnels; communication en aménagement du territoire; le Guide rural; deux cas d'étude en matière d'agglomérations: ouest lausannois, et traversée de Morges.

Visites architecturales

Les visites devraient inciter les membres à se rendre le plus souvent sur place, seul moyen de sentir la présence physique d'un bâtiment dans le paysage ou l'atmosphère d'un quartier, d'apprécier les détails et d'évaluer l'effet des matériaux.

C'est aussi, au travers de ces différentes visites, une manière de réfléchir à l'architecture en Suisse Romande, en se confrontant aux bâtiments et aux auteurs de ces bâtiments dont beaucoup ont accepté d'accompagner les visiteurs.

En 2003, les visites suivantes ont été proposées :

- Centre sportif, Sainte-Croix (1999-2003 Brauen & Wälchli)
- Centre de psychiatrie du Nord vaudois, Yverdon (1996-2003 Devanthery & Lamunière)
- Ecole - Villa Thérèse, Fribourg (1999-2003 Daniele Marques)
- Ecole du CO du Gibloux, Farvagny (1999-2003 Klein & Bonaudi)
- Bâtiment scolaire, Montbrelloz (1998-2000 Tardin & Pittet)
- Collège « Derrière la Tour », Payerne (1999-2001 Tardin & Pittet)
- Salle de sport, Villaz-St-Pierre (1999-2002 Graeme Mann & Patricia Capua Mann)
- Logements « Le plan des Marbriers », Vevey (1999-2003 U15 architectes, Eligio Novello)

Stand Habitat & Jardin

Dans le cadre d'une politique de sensibilisation du grand public, le GA a organisé la participation de la sia à ce salon où sont présents de nombreux acteurs de la construction. Par le truchement d'un stand très réussi (un prix du meilleur stand lui a été décerné), les architectes et ingénieurs de la SIA ont eu l'occasion de mettre en valeur la qualité de leur travail, de leur savoir faire spécifique et de leur souci de l'environnement par rapport à un secteur du bâtiment qui leur échappe de plus en plus, à savoir l'habitation individuelle.

Le stand de la sia-vd était porteur d'un message / slogan fort : "Une maison – un architecte".

Cette action de promotion a bénéficié du soutien financier de la sia centrale, des sections romandes et de la société éditrice de la revue "Tracés".

Distinction romande d'architecture

Après plusieurs exercices, le comité de la DVA n°6 a conduit en 2001 une réflexion qui a abouti à la décision d'élargir le territoire de la distinction à la région romande. Les associations membres (FAS, FSAI, SIA, GPA) ainsi que les collectivités publiques municipales et cantonales, membres associés, en ont accepté le principe. Les statuts de la nouvelle association DRA / distinction romande d'architecture ont été adoptés le 12 juin 2003 en assemblée générale.

STATUTS / Art.1 (extrait)

La DRA / distinction romande d'architecture a pour but de distinguer des réalisations de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et des ouvrages d'art ou des contributions significatives dans l'un de ces domaines. De cette façon seront honorés conjointement des concepteurs et des maîtres d'ouvrage qui, par leur orientation sensible pour la construction, ont contribué à la constitution d'un meilleur environnement construit. La DRA souhaite encourager dans le public la constitution d'une conscience culturelle de l'art de bâtir.

IDENTITE CULTURELLE REGIONALE

L'élargissement à la région romande permet à la DRA de se renouveler dans un projet plus actuel. La réflexion sur l'architecture à l'échelle régionale doit permettre d'approcher la réalité d'une entité culturelle à mettre en évidence dans la constellation des autres identités régionales en suisse (Bern-Mittelland, Zurich, Suisse centrale, Bâle, Grisons, Tessin).

ACTION COMMUNALE ET CANTONALE

L'association met en place une plate-forme de réflexion qui vise l'échange et la communication d'expériences à l'échelle des maîtres d'ouvrages publics. Elle permet une économie d'échelle en offrant aux communes et aux cantons la possibilité d'intégrer une structure régionale qui mettra en lumière la politique en matière de qualité architecturale de la commande publique.

La première distinction romande d'architecture sera attribuée en septembre 2006.

Conférence suisse des architectes (CSA)

Le rapport d'activité 2003 de la CSA est inséré à la fin du présent document, dans les annexes (p. 42 et ss.) Il a été rédigé par son président, Pierre-Henri Schmutz, architecte EPFZ, Neuchâtel.

3.2 GROUPE DES INGENIEURS (GI)

Responsable : Eric Gysin

Pour rappel, le Groupe des ingénieurs a renoncé au statut formel d'association. Ses activités et engagements se déroulent dans le cadre du comité, ou sous mandat de celui-ci. Des groupes de travail à composition variable, se constituent au gré des nécessités, au gré des projets, au gré des sollicitations internes ou externes.

CCAO

Une présence forte des ingénieurs marque les activités de la Commission des concours et des appels d'offres (CCAO), qui a poursuivi ses efforts afin que la pression sur les honoraires ne soit pas le seul mode de communication possible avec les ingénieurs. Comme les années précédentes, la sphère d'action de la CCAO a été orientée en 2003 vers la réhabilitation du potentiel créatif des ingénieurs, l'élargissement du champ des procédures permettant aux concurrents d'émettre des idées, la promotion du concours d'ingénierie.

Cette thématique a été mise en avant et discutée à plusieurs reprises avec les services constructeurs de l'Etat lors des Tables rondes bisannuelles sur les marchés publics organisées par la section.

A cet égard, l'expérience du concours de l'EIVD à Yverdon, menée par l'Etat – 1er concours d'ingénieurs depuis 1986 ! – bien que perfectible, a été jugée positivement par les protagonistes, Maître de l'ouvrage en tête.

Formation

GTGC : Le groupe de travail pour la formation professionnelles des dessinateurs de génie civil, présidé par E. Gysin, a assuré ses activités régulières : organisations des cours, sessions des tests d'aptitude, remise des prix récompensant les meilleurs travaux, le tout ayant fonctionné à la satisfaction générale.

EPFL : inaugurées en 2002 les réunions d'échange entre ENAC et associations professionnelles ont connu en 2003 deux éditions, auxquelles ont participé le responsable du GI et la présidente.

L'information du doyen ENAC a été principalement axée sur une présentation des nouveaux plans d'étude prévus pour être opérationnels en automne 2003. La situation de la planification des postes de professeurs à repourvoir, en retard sur le calendrier, a été également à l'ordre du jour.

Apprentis dessinateurs : le projet d'ouverture d'une filière de formation en école des métiers (EM) initié en 2000 par la sia vaudoise, et auquel s'était ralliée la cheffe du département concerné, A.-C. Lyon, a dû être abandonné faute de moyens financiers nécessaires à sa mise en oeuvre

Consultations

- Projet de loi cantonale sur l'énergie : le GI a rendu à fin octobre 2003 un rapport au chef du Département de la sécurité et de l'environnement.

- Le GI a pris part à la consultation sur les nouveaux règlements SIA 103 / 108 sur les prestations et les honoraires des ingénieurs civils ; des ingénieurs mécaniciens et électriciens ainsi que les ingénieurs spécialisés dans les installations des bâtiments.

Visites

Organisée par le GI en mai 2003, la visite du complexe multisalles du Flon a attiré 25 membres ingénieurs et architectes.

Une invitation à visiter les installations Glacier 3000 des Diablerets a été saisie par une quinzaine de participants.

Architecture

En 2003, le comité du Groupe Professionnel Architecture (Suisse) a tenu sept séances, dont deux avec le conseil du GPA. Une 'Klausur' (retraite) de deux jours a également eu lieu.

Les thèmes qui ont occupé aussi bien le comité que le conseil du GPA pendant toute l'année sont la stratégie concernant la formation professionnelle, la réglementation de l'exercice professionnel ainsi que la politique d'admission de la SIA sur base des nouveaux statuts. La signature des statuts de la CSA par les trois associations affiliées, l'ouverture d'un bureau SIA à Berne (sia-international) et la nomination de deux architectes (A. Deplazes, P. Flury) au sein de la direction peuvent, entre autres, être cités comme résultats de ses activités.

La brochure 'planifier et construire' qui informe le futur Maître de l'ouvrage d'une manière compréhensible sur les fonctions et prestations de l'architecte et la collaboration entre le Maître de l'ouvrage et les planificateurs a pu être publiée en automne. Dans le domaine de la formation des dessinateurs, le GPA a coordonné la prise de position de la SIA, et un membre du comité assure dès lors la représentation de la SIA au sein de la commission de formation des dessinateurs.

Durant cette année, le GPA a pris position lors de la consultation de diverses normes et projets de la SIA. A noter en particulier les *Swissconditions*, où le GPA a amené, conjointement avec les commissions des règlements des prestations et honoraires, une critique substantielle.

Avec le projet 'forum', un réseau entre les forums d'architecture a été mis sur pied. La création d'un fond de sponsoring qui financera dans le futur des projets dans le domaine de la sensibilisation du grand public à l'environnement bâti, a également été décidé. Le festival international de la BD à Sierre, qui aura lieu en juin 2004 sur le thème 'BD - architecture', servira de projet pilote.

Lorenz Bräker, architecte, président du GPA

Génie civil

2003 a été la première année avec la nouvelle structure de travail. Le comité fonctionne en petits groupes de réflexion spécifiques, comprenant également des forces de travail externes, et présente ses résultats aux séances du conseil pour discussion.

Les thèmes retenus relèvent du long terme et ne peuvent être bouclés en un laps de temps défini. Ils se rapportent à l'image future de la profession d'ingénieur civil dans la nouvelle société globale. Ces thèmes sont : « Formation continue », « Contrats bilatéraux » et « Révision de la Loi fédérale sur les marchés publics ».

La composition de ces groupes de travail est difficile, le groupe professionnel 'Génie civil' atteint là les limites du travail de milice. Conrad Jauslin, depuis plus de deux ans dynamique président en exercice, a été réélu pour une nouvelle période de deux ans.

Par ailleurs, au cours du premier trimestre, le propre site Internet du groupe professionnel a pu être mis en service. Les groupes et sociétés spécialisés SIA suivants font partie du groupe professionnel : groupe spécialisé des ponts et charpentes (GPC), groupe spécialisé des ingénieurs-géomètres, du génie rural et de l'environnement (SRGE), groupe spécialisé pour la conservation des ouvrages (GCO), groupe spécialisé pour les travaux souterrains (GTS), ainsi que la société suisse du génie parasismique et de la dynamique des structures (SGEB).

André Eisenring, ingénieur civil

Sol /Air /Eau

Une « journée SAE » réunissant plus de 100 participants a eu lieu à Yverdon le 16 mai 2003. L'organisation a été assumée par les sociétés spécialisées Forêt (GSF) et Ingénieurs du génie rural, ingénieurs géomètres et de l'environnement (SRGE). Elle a mis en évidence l'interdisciplinarité de nos professions, illustrée par les visites de divers aménagements réalisés dans le cadre de la construction de la N5. Le Conseil du groupe SAE remercie particulièrement Roland Perrin, Claude-Alain Vuillerat et André Eisenring pour avoir assumé l'organisation de cette journée 2003.

Les sociétés spécialisées SRGE et GSF susmentionnées, ainsi que GPC (Ponts et charpentes), ont tenu leur assemblée générale à cette occasion

Suite au succès de cette manifestation, il a été décidé de maintenir ces journées qui seront organisées tous les 2 ans.

CHGEOL, société nationale regroupant les géologues, a fait une demande d'adhésion au groupe SAE en tant que société spécialisée.

Durant l'année 2003, le comité du GP SAE s'est occupé, outre la préparation de cette journée, des activités courantes : accueil et intégration des nouvelles sociétés spécialisées, analyse des dossiers de candidature des membres individuels, prise de position lors de procédure de consultation.

Il développe également les projets propres au groupe SAE. On citera la mise sur pied d'un site internet permettant en particulier de créer un réseau de compétences. Une page provisoire du groupe SAE est disponible sous www.sia.ch/BWL. Le design provisoire sera repris. Le thème des sites contaminés a également été abordé. Le débat a porté sur la nécessité de créer une normalisation plus stricte et sur le besoin d'information des particuliers, des architectes et des communes confrontés à cette problématique.

Claude-Marie Marcuard, géologue

Technique et industrie

Ce groupe professionnel ne comporte plus de représentants romands. Aussi at-il lancé un appel à la sia vaudoise, afin de solliciter la participation d'un de ses membres au comité GTI.

Cet appel n'a pas été suivi d'effets concrets, puisqu'aucun ingénieur n'a pour l'heure annoncé sa candidature. La sia vaudoise poursuivra toutefois ses recherches afin de remédier à cette carence.

3.4 COMMISSIONS SIA-VD ET COMMISSIONS MIXTES

3.4.1 CCAO / Commission des concours et appels d'offres

Composition de la commission en 2003 :

Antognini Carlo, architecte
Braeker Lorenz, architecte
Bridel Christian, architecte
Chatillon Jean-Christophe, architecte, président
Consenti Fabrice, architecte
Gasser Dieter, ingénieur civil
Giacomini Bruno, ingénieur civil
Gysin Eric, ingénieur civil, vice-président
Joye Nicolas, architecte
Junod Blaise, architecte
Vuillerat Claude-Alain, ingénieur du génie rural

Membres externes :

Esseiva Denis, avocat
Decroux Fabrice, Infobase SIA

Information

De nombreux Maîtres d'ouvrage sollicitent les membres de notre Commission pour être conseillés en matière de procédures de passation de marchés dans la construction.

Formation

Plusieurs membres de la CCAO ont étroitement collaboré avec SIA-FORM pour organiser et dispenser un cours qui donne un aperçu détaillé des procédures de passation de marchés dans la construction.
En raison du succès rencontré, ces cours se poursuivront durant l'année 2004.

AIMP – LVMP

La commission a été consultée pour la révision de la loi vaudoise sur Marchés publics et son règlement d'application.

Comité 2003

Le comité 2002 est reconduit. Il accueille avec plaisir un nouveau membre en la personne de M. Fabrice Consentì.

Programme d'activité 2004

Objectifs principaux : poursuivre l'information et le conseil aux Maîtres d'ouvrage publics et privés en matière de procédures et de mise en concurrence.

Jean-Christophe Chatillon
Président de la Commission

3.4.2 INFOBASE (SUISSE ROMANDE ET TESSIN)

La SIA passe en revue la publication des bulletins officiels suisses ainsi qu'une partie des médias des pays voisins. Les concours et autres avis de mises en concurrence de prestations dans les secteurs de la conception et de la construction sont enregistrés dans une banque de données et peuvent être consulté sur le site de la SIA <http://www.sia.ch>

Un abonnement donne la possibilité de recevoir les données des mises au concours par e-mail avant leur publication sur la page d'accueil de la SIA.

La recherche se fait au secrétariat central de la SIA à Zürich pour les cantons alémaniques et par le service Infobase, au secrétariat de la SIA Vaud pour la Suisse romande et le Tessin.

Volume d'informations traitées par Infobase:

_Nombre de procédures publiées sur Infobase par an depuis 2000:

	INFOBASE							Traités par SIA 142		
	Toutes procédures confondues				Concours, E+R, mandats //			Concours, E+R, mandats //		
	CH + OMC	CH	CH-D	CH-F+I	CH	CH-D	CH-F+I	CH	CH-D	CH-F+I
	-	-	-	-	-	-	-	92	68	24
2000	559	473	353	120	141	112	29	101	76	25
2001	586	490	320	170	156	111	45	96	67	29
2002	637	569	371	198	172	126	46	110	79	31
2003-12.03	527	469	276	193	163	107	56	124	83	38
Moyenne sur 4/5 ans		500	330	170	158	114	44	105	75	30

Pour l'année 2003, 560 objets (concours et appels d'offres) concernant tous les groupes professionnels de la SIA ont été publiés sur le site de la SIA, dont 201 pour la Suisse Romande et le Tessin.

Le tableau en page suivante analyse la répartition de ces 201 concours et appels d'offres (a.o.) par groupe professionnel, selon les types de procédure et en comparaison avec le canton de Vaud (57 procédures organisées en 2003 sur sol vaudois).

Groupe professionnel	Type de procédure	Canton de Vaud		Total Suisse romande et Tessin	
		2002	2003	2002	2003
architectes	concours	18	31	41	57
	a.o.	10	13	32	40
ingénieurs civils	concours	8*	13*	13*	23*
	a.o.	17	16	132	113
ingénieurs CVSE	concours	2*	2*	8*	7*
	a.o.	4	3	14	19
ingénieurs environnem.	concours	2*	3*	4*	7*
	a.o.	15	15	106	97
Total		48	57	198	201

* groupe de mandataires architectes, ingénieur civil et CVSE ou environnement

Par rapport à 2002, si le nombre de procédures en Suisse romande est stable (+3), on peut constater que les concours d'architecture ont connu une hausse significative par rapport à 2002 (+16).

Les concours pour groupes de mandataires sont également en hausse (+10) chez les ingénieurs civils.

Analyse statistique des concours.

Une enquête statistique est menée auprès des participants aux concours sous l'égide de la commission SIA 142. Cette enquête recense les concours organisés selon le Règlement SIA 142 sur le territoire suisse. Pour l'année 2003, 20 concours organisés en Suisse romande ont été analysés.

Cette enquête a pour but notamment d'évaluer l'équité des rétributions allouées aux participants à un concours en relation avec le temps effectivement nécessaire au développement du projet.

Des membres SIA ont fait la demande à la commission 142 que les résultats de ces statistiques puissent être consultés.

Un rapport du groupe de travail de la commission 142 en charge du sujet paraîtra dans la revue "Tracés".

Etude d'une extension d'Infobase

La banque de donnée Infobase est en activité depuis février 2000. Elle est actuellement exclusivement dévolue à la publication des concours et appels d'offres sur le site de la sia.ch.

Le stockage de ces informations représente une banque de données sur les marchés publics de mandataires en Suisse intéressante par son exhaustivité. Elle pourrait être exploitée à des fins statistiques.

L'information sur les marchés publics fournie par la rubrique concours du site sia.ch est un outil performant pour les mandataires et elle pourrait être complétée d'autres informations liées aux procédures (adjudication, résultats).

Un groupe de travail (F. Consentì CCAO SIA Vaud, T. Urfer membre de la C 142, F. Decroux Infobase SIA) a élaboré et présenté à la C. 142 une proposition d'extension de la mission d'Infobase. Le projet, qui a le soutien de la C. 142, a été soumis à la Direction.

F. Decroux, architecte sia, responsable Infobase, sia Vaud, Lausanne

3.4.3 FORM SUISSE ROMANDE

L'année 2003 a été caractérisée par deux points forts en matière de formation continue, à savoir les marchés publics et le nouveau système de calcul des honoraires selon le temps moyen nécessaire.

Marchés publics

Ce thème a été concrétisé par un cours complet de 3 jours, organisé avec les cantons romands et l'association simap.ch, dont le secrétaire a officié en tant que

chef de cours. Cinq séries de cours ont été organisées de manière décentralisée dans les cantons partenaires et ont été fréquentés par plus de 150 personnes.

Le grand succès de ce cours de trois jours a incité SIA-Form à compléter l'offre de cours sur les marchés publics par des cours complémentaires mettant l'accent sur l'aspect pratique, notamment au moyen d'exercices portant sur des procédures de passation de marchés publics. Une séance d'information de deux heures et relatives aux nouveautés (jurisprudence et démarches SIA) complète cette palette de cours. Ces cours seront dispensés dès le 1^{er} semestre 2004.

Honoraires

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau mode de calcul des honoraires, 13 cours ont été organisés à l'attention des mandataires architectes et ingénieurs. Outre la partie relative aux nouveaux articles 5, 6 et 7 des RPH, un volet portant sur le calcul sommaire du prix de revient des collaborateurs a été dispensé. Une adaptation de ce cours a été élaborée à l'attention des maîtres de l'ouvrage publics. Six cours de ce type ont également été dispensés. Au total, environs 500 personnes ont suivis ces cours.

Suite aux remarques formulées par les participants, un cours plus détaillé sur la fixation des taux horaire sera organisé en 2004.

SIA-Form Suisse romande, la direction : Jean-Claude Chevillat

3.4.4 SERIE DE PRIX

Composition de la commission paritaire permanente de rédaction de la *Série de prix indicatifs pour travaux du bâtiment et du génie civil* :

Sia-vd	R. Vittone, président J.-M. Péleraux
FVE	J. Guignard J. Coutaz

La **sia**, section vaudoise et la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs sont propriétaires de la *Série de prix indicatifs pour travaux du bâtiment et génie civil*.

La nouvelle formule qui a débuté en 2000 bénéficie toujours d'un grand succès. Pour l'année 2002, il a été vendu 733 exemplaires de "mise à jour" et 212 nouvelles séries. Ce résultat, toujours excellent, a permis à l'assemblée générale

des sociétés propriétaires, réunies le 22 mai 2003, d'attribuer Fr. 16'000.- à la sia-
vd et Fr. 32'000. - à la FVE.

René Vittone, architecte sia
Président de la commission

3.5 PRIX DE LA SIA VAUDOISE

La SIA vaudoise a remis au cours de l'année 2003 les prix suivants:

1. Prix-SIA-VD / EPFL (Architecture) - meilleur travail pratique de diplôme
3^{ème} année : Peter BRUN, Fabio LEO et Charlotte TRUWANT.
 2. Prix SIA-VD / EPFL (Ingénierie) - meilleure moyenne pratique de diplôme
de 3^{ème} année : Vincent MATHIER, ingénieur en science des matériaux.
 3. Prix SIA-VD : Meilleur travail de diplôme d'ingénieur : Gilles EVEQUOZ,
ingénieur informaticien.
 4. Prix d'architecture de la SIA vaudoise : Meilleur travail de diplôme final
d'architecture : Yanick AEBY, Robin SCHWEIZER, Raphaël CACHIN,
François-Nicolas BERNATH, Maja Christina STOOS, Eliane RODEL.
 5. Prix SIA-VD / Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud :
Nicolas TAVERNEY, ingénieur HES.
-

3.6 PUBLICATIONS

Composition de la rédaction de TRACÉS

Rédacteur en chef: Francesco Della Casa, architecte EPFL-SIA

Rédactrice responsable pour l'environnement et les nouvelles technologies :
Anna Hohler, lic.phil. UNIL

Rédacteur responsable pour le génie civil : Jacques Perret, ingénieur civil EPFL

Rédactrice responsable de production : Katia Freda, architecte EPFL

Rédacteurs adjoints : Manfred Miehlbradt, ingénieur civil EPFL-SIA et Jérôme Ponti, ingénieur civil EPFL-SIA

Secrétaire de rédaction : Maya Haus, linguiste

Revue TRACÉS

Pour l'année 2003, le bilan des organes de la sia est contrasté : la revue TRACÉS a singulièrement été épargnée par la conjoncture morose qui affecte la presse en général et la presse professionnelle en particulier, alors que sa revue-sœur « tec21 » a dû faire face au net recul des offres d'emploi dans la région zurichoise. Le poids prépondérant de cette dernière pénalise le bilan global de l'éditeur, ce qui atténue la marge de manœuvre que la revue romande pouvait espérer obtenir de sa croissance. Néanmoins, celle-ci disposera enfin, dans un avenir très proche, d'un site internet où ses articles pourront être mis en ligne. Cet instrument indispensable lui permettra, d'une part, d'accroître notablement sa notoriété et, d'autre part, de mettre à la disposition des chercheurs une base de données qui recense l'ensemble des articles publiés depuis la fondation de la revue en 1875.

La rédaction a connu un changement majeur au cours de cette année. Après avoir passé plus de six ans en son sein en tant que rédactrice responsable pour les nouvelles technologies, Françoise Kaestli, physicienne dipl. EPFZ, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle pour entreprendre une formation pédagogique. Nul doute que son extrême acuité intellectuelle, qu'appréciaient tant les lecteurs de la revue, illumine les jeunes esprits qui auront désormais le privilège de bénéficier de son enseignement. Pour autant, elle n'abandonnera pas complètement sa collaboration avec la revue, à laquelle elle envisage de fournir de loin en loin quelque précieuse contribution.

Bien qu'il ne soit guère imaginable de remplacer une collaboratrice d'une telle qualité, il fallait, sous peine de condamner la rédaction à un épuisement définitif, ajouter une nouvelle plume à ce vénérable canard qu'est la revue TRACÉS. Il s'agit d'Anna Hohler, dont les lecteurs ont déjà pu apprécier deux contributions l'an dernier, à propos de la Deltametropool et du projet de pavillon suisse à l'exposition universelle d'Aichi 2006.

Anna Hohler, licenciée en lettres de l'Université de Lausanne et journaliste RP, a débuté sa carrière au sein de la rédaction culturelle du quotidien « Le Temps », où elle a également assumé la responsabilité du supplément « Habiter ». Puis, durant l'exposition nationale Expo.02, elle fut rédactrice en chef adjointe de l'« Expo-Journal ». Elle a ensuite collaboré à diverses publications (24 Heures, l'Hebdo, Hochparterre, Kulturmagazin, Revue Mouvement) et institutions (Pro Helvetia, Service culturel Migros) en tant que journaliste libre.

Depuis octobre 2003, elle assume, au sein de la rédaction de TRACÉS, la responsabilité de la réalisation et de l'édition du journal de l'A3, l'association des anciens étudiants de l'EPFL. Dès le 1er janvier de cette année, elle ajoute à cette charge celle de rédactrice responsable pour les Nouvelles technologies et l'environnement au sein de la revue TRACÉS. Parfaitement bilingue, elle aura en outre la tâche d'améliorer la collaboration avec notre revue-sœur « tec21 ».

Francesco Della Casa, rédacteur en chef

4. MOUVEMENTS DES MEMBRES DE LA SECTION

4.1. Nouveaux membres individuels (22)

- Architectes :
- Stefan Baumann (déjà membre associé)
 - Astrid Bucher
 - Sengdad Chanthapanya
 - Philippe Marmillod
 - David Montalba
 - Daniel Piolino
 - Colette Raffaele
 - Cédric Schaerer
- Ingénieurs civils :
- Stéphane Commend
 - David Consuegra
 - Bernd Domer
 - Claude-R. Dubuis
 - Pierre Favre
 - Rémy Noël
 - Sandra Puzella
 - Nicolas Simon
 - César Vuadens
- Ingénieurs du génie rural :
- Samuel Besse
 - Samuel Grossenbacher
 - David Michaud
- Ingénieurs électriciens :
- Stéphane Jaquet
 - Robert Kohli
- Ingénieur forestier :
- Yves Kazemi

4.1.1. Nouveaux membres associés (3)

- Architectes :
- Nicolas Gross
 - Patrick Schilling
- Ingénieur électricien:
- Eddy-Jacques Vauthey

4.2. Transferts de membres

- Arrivées depuis d'autres sections : (7)
- Olivier Bernard, ingénieur civil
 - Philippe Menétrey, ingénieur civil
 - Flavio Foradini, ingénieur physicien
 - Walter Francesco, ingénieur électricien
 - Aladar Kish, architecte
 - Henri-T. de Hahn, architecte
 - Walter Sonderegger, ingénieur mécanicien

Départs vers d'autres sections : (4)	-	Christian Geissbuhler, architecte
	-	Oliver Martin, architecte
	-	Alain Capt, ingénieur civil
	-	Hansjörg Grauer, ingénieur civil
Transferts à l'étranger : (2)	-	Maria Christina Lörks, architecte
	-	Manuel Marques, ingénieur mécanicien

4.3. Démissions (23)

Architecte :	-	Gaëtan Galimont
Ingénieurs civils :	-	Auguste Barras
	-	Jean-François Bolli
	-	Said Yaya Cherif
	-	Roger Cornut
	-	Pierre Dallève
	-	François Dubois
	-	Claude Favre
	-	Christian-Paul de Meyer
	-	Françoise Piron
	-	Philippe Studer
	-	Athanase Tatsis
	-	Jean-Claude Thum
	-	Alexandre Wohnlich
Ingénieurs géomètres et du génie rural :	-	Martial Cherbuin
	-	Thierry Diserens
Ingénieur forestier	-	Jean Combe
	-	Philippe Hartmann
	-	
Ingénieurs physiciens :	-	Stéphane Citherlet
	-	Jacques Rey
Ingénieur mécanicien :	-	Georges-Henri Meylan
	-	Marc Renaud
	-	Jean-Paul Dumartheray
Ingénieur électricien		

4.4. Décès (15)

Architectes :	-	Monique Bory Barschall
	-	René Froidevaux
	-	Richard Knecht
	-	Claude Nicole
	-	Marc von Rohr
	-	Georges Saulnier

Ingénieurs civils :	-	Robert Girsberger
	-	François Krayenbuhl
	-	Emile Schnitzler
	-	Nicolae Voinesco
Ingénieur électriciens	-	Charles Marti
	-	Jean-Jacques Morf
Ingénieur mécaniciens :	-	Paul Huguenin
	-	Archag Tchamkerten
	-	Antoine Zakher

4.5 Effectifs de la section au 31 décembre 2003

a) Par groupe professionnel

-	Génie civil :	453	(40 %)
-	Architecture / urbanisme	436	(37 %)
-	Sol/Air/Eau :	100	(9 %)
-	Technique/Industrie :	167	(14 %)
-	<i>Total membres</i>	<i>1'152</i>	<i>(100 %)</i>

b) Par branche professionnelle

-	Ingénieurs civils	453
-	Architectes	436
-	Ingénieurs mécaniciens	68
-	Ingénieurs du génie rural	60
-	Ingénieurs électriciens	42
-	Ingénieurs physiciens et chimistes	39
-	Ingénieurs forestiers	20
-	Géologues	12
-	Ingénieurs informaticiens	6
-	Ingénieurs agronomes	3
-	Mathématiciens	3
-	Biologistes	4
-	Hydrauliciens	2
-	Ingénieurs en microtechnique	2
-	Urbaniste	1

- Economiste de la construction 1

1'152

c) Rétrospective....

Effectifs en 1990 1'252

" 1995 1'340

" 2000 1'189

" 2001 1'162

" 2002 1'164

4.6 Mouvement des membres – Tableau récapitulatif

(Ce tableau n'est pas reproduit dans le présent document pdf)

5. ORGANES DE LA SECTION EN 2003

5.1 Comité de section

- Présidente : Anne-Catherine Javet, architecte
- Vice-président : Eric Gysin, ingénieur civil,
- Trésorier : Jean-Jacques Bourgeois, ing. géomètre
- Membres : Alfonso Esposito, architecte
Francesco Della Casa, architecte
Pierre-Paul Duchoud, ing. géomètre
Eric Frej, architecte
Mustafa Gencer, ingénieur civil

- Alain Perret, ingénieur électricien
René Vittone, architecte
- Past-président : Bruno Giacomini, ingénieur civil

5.2 Groupe des architectes

- Président : Alfonso Esposito
- Membres: Anne-Catherine Javet
Serge Butikofer
Bassel Farra
Alexandre Kapellos
Sylvie Pfaehler
Olivier Vernay

5.3 Groupe des ingénieurs

- Responsable : Eric Gysin, ing. Civil
- Membres: ingénieurs membres du comité

Rappelons que le GI n'a plus un statut d'association indépendante, mais fonctionne en tant que groupe de travail sur mandat du comité et/ou à son initiative. Des membres extérieurs peuvent participer ponctuellement à certaines activités.

5.4 Secrétariat

- Geneviève Hofer, secrétaire générale
- Françoise Oberson, gestion des membres, assistance aux groupes professionnels
- Marily Pfister, comptabilité, FORM Suisse romande, SAMTEC

5.5 Vérificateurs des comptes

Patrick Mestelan, architecte

Jean-Pierre Zutter

Suppléant : Frank Wintermark

5.6 Attribution des dicastères et missions en 2003

DICASTERES / MISSIONS

RESPONSABLES / MEMBRES EN CHARGE

Finances / secrétariat / SAMTEC

A.C. Javet / J.-J. Bourgeois
/ G. Hofer / M. Pfister

Informatique

A. Perret

Groupe des ingénieurs GI
Groupe des architectes GA
GPA-R (Groupe professionnel des
architectes – Romandie)

E. Gysin, responsable
A. Esposito, président
A.-C. Javet / A. Esposito /
A. Kapellos

Commission d'admission des membres
associés sia

R. Vittone / E. Gysin /
A. Esposito

Organisation de visites architecturales

O. Vernay

Formation

Formation ing. et arch. EPFL / HES

A.C. Javet / R. Vittone /
M. Gencer

Rencontres ENAC / Forum EPFL

A.C. Javet / E. Gysin

Commission économique HES (pour le
centre de compétences "Architecture,
Génie civil, Géomatique")

M. Gencer

apprentissage : DESSBAT
GTGC

O. Vernay / A. Esposito
E. Gysin

Formation de dessinateur

R. Vittone / E. Gysin

Communication/ image / promotion :

Urbanités	F. della Casa / M. Gencer / E. Gysin
Salon Habitat & Jardin	GI – Eric Gysin
Information sur la sia aux étudiants EPFL Site sia-vd sur Internet	E. Gysin A. Perret / O. Vernay/ G. Hofer

Groupes institués et associations

Marchés publics : CCAO (Commission des concours et appels d'offres) :	J.-Ch. Chatillon, C. Antognini, L. Bräker, Ch. Bridel, F. Consenti, D. Gasser, B. Giacomini, Y. Golay, E. Gysin, B. Junod, N. Joye, Cl.-A. Vuillerat, F. Decroux Avocat conseil: Me D. Esseiva
Révision LVMP/AIMP (Loi vaudoise et Accord intercantonal sur les marchés publics)	Ch. Bridel
Infobase (recensement des concours et appels d'offres)	F. Decroux
INTERASSAR Vaud (Interassociation des associations d'architectes)	A. Esposito, S. Butikofer
DRA Distinction romande d'architecture	Jacqueline Pittet
Construction Vaud – (ex-Conférence cantonale vd de la construction)	AC Javet / B. Giacomini
Série de Prix	René Vittone

Intérêts professionnels/ Politique professionnelle

Honoraires – groupe de travail sia-SKH	Gilbert Monay, ing.
Groupes régionaux franco-suisses AIRELLE	Comité : F. della Casa ingénieurs : W. Pleines / J.P. Weibel / C. Pasche
Commission de gestion de la liste d'experts	P.P. Duchoud / M. Gencer / Ph. Cornu

Etat de Vaud

Commission consultative sur les marchés publics	J.-Ch. Chatillon
SAT-Forum des urbanistes	AC Javet / O. Vernay
Table ronde sur les marchés publics (2 séances annuelles)	AC Javet / B. Giacomini / J.C. Chatillon E. Gysin / JJ. Bourgeois / A. Esposito N. Joye / P.P. Duchoud / B. Junod
ASIT-Vaud	Guy Nicollier, arch.
Départ. de l'Economie : Politique du logement	D. Papadaniel / N. Joye
Commission cantonale consultative du logement	J.B. Ferrari / R. Michaud
Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs	Ch. Bridel

6. DELEGUES ET REPRESENTANTS VAUDOIS AUX INSTANCES CENTRALES

6.1. Délégués à l'assemblée des délégués sia

Anne-Catherine Javet, arch.
Alain Perret, ing. électr.
Francesco Della Casa, arch.

6.2 Groupes professionnels sia (GP) :

- Architecture Lorenz Bräker, président

- Génie civil Peter Egger, ing. civil
 Hans-U. Frey, ing. civil
 Pierre Mivelaz, ing. civil

André Eisenring, ing. civil
Claude-Alain Vuillerat, ing. géomètre

- Sol/Air/Eau Jean-Paul Jaccoud, ing. civil (comité)
Claude-Alain Vuillerat, ing. géomètre (comité)
Roland Perrin, ing. Forestier
Claude-Marie Marcuard, géologue

- Technique et industrie
Alain E. Perret, ing. électricien
Charles Weinmann, physicien
Antoine Wasserfallen, architecte

6.3 Conseil d'honneur suisse

Jean-Claude Badoux, président
Bruno Giacomini, suppléant

7. RAPPORT DE GESTION 2003 COMMENTAIRES

L'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2003 se solde par un bénéfice du compte d'exploitation de Fr. 24'838.07, alors que le budget prévoyait un déficit de 11'500.- Les produits se montent à Fr. 456'174.70 et les charges à Fr. 431'336.63.

Le compte pertes et profits, tenant compte des produits financiers, de la déduction de l'impôt et après virement de Fr 28'225.60 aux provisions, enregistre un bénéfice de Fr. 1'516.32.

Produits

Les cotisations, sans tenir compte des arriérés, sont en baisse de Fr. 5'990.95. La baisse des cotisations personnelles est de l'ordre de Fr 4'160.-. Nous remercions vivement ceux qui, par les cotisations de bureaux, continuent à manifester leur soutien.

Le bénéfice lié à la vente des normes a encore diminué et n'atteint pas nos espérances budgétaires. Pour rappel, nous disposons à Lausanne d'un stock

minimum qui nous permet de rendre service en cas d'urgence, et encaissons une ristourne de 1.5 % du chiffre d'affaire total de toute la Suisse romande.

Les honoraires du secrétariat en augmentation et la participation des autres sections et de la SIA centrale pour le stand Habitat & Jardin ont fait progresser le montant des prestations facturées à des tiers. Sous Produits divers, une dissolution de provision figure pour Fr 8'100.-

Globalement, les produits ont progressé de l'ordre de 2.7 % en 2003.

Charges

Tout en restant inférieures au budget, les charges ont augmenté de Fr 14'818.45, soit de 3.5 %. La volonté de maîtriser les dépenses est toujours d'actualité et la diminution de Fr 12'459.55 des frais de bureau et d'administration le démontre bien. Par contre, la progression des charges d'activité a notamment permis de confirmer la visibilité de la SIA à Habitat & Jardin.

Bilan

- Actif :

Le bon résultat d'exploitation nous a permis de diminuer de Fr 5'000.- la perte CVAI qui sera complètement amortie dans trois ans. Le compte UBS figure toujours au bilan, mais il a été supprimé cet hiver.

- Passif :

Les bons résultats des comptes nous permettent de reconstituer les réserves nécessaires. Le prêt ZH de la SIA centrale nous a permis de disposer de liquidités sans emprunter à la banque.

Avec le bénéfice enregistré, le capital se monte au 31.12.2002 à Fr 74'777.90

Conclusion

La situation financière de la section est saine et permet de nous donner ainsi les moyens de poursuivre notre présence à Habitat & Jardin ces prochaines années, et de marquer la fin d'activités au secrétariat de Mme Oberson.

Au nom de tous les membres, nous remercions chaleureusement tout le personnel du secrétariat pour sa disponibilité dans la bonne humeur, son efficacité et sa vigilance dans le suivi des affaires courantes.

Jean-Jacques Bourgeois, trésorier

8. annexes

Dans les pages suivantes sont annexés les rapports d'activité 2003 des organismes suivants :

- 1) Conférence suisse des Architectes (CSA)
- 2) sia inter.national (antenne bernoise du secrétariat général sia)

documents qui nous ont été transmis par Pierre-Henri Schmutz, membre de la Direction sia, président de la CSA.

csa conférence suisse des architectes

FAS (BSA) fédération des architectes suisses
FSAI fédération suisse des architectes indépendants
SIA société suisse des ingénieurs et des architectes
CP 3009 CH - 2001 Neuchâtel
Pierre Henri SCHMUTZ
Architecte dipl. EPFZ
Président
3, fbg de l'Hôpital
CH - 2001 Neuchâtel
Tél. +41 32 729 82 88
FAX +41 32 729 82 89
csa-archi@vtx.ch

RAPPORT D'ACTIVITE 2003

1. MISE SUR PIED DU BUREAU **sia inter.national**

Depuis janvier 2003, ce bureau, créé à l'initiative de la CSA, constitue l'organe opératif du travail des dossiers liés au contexte législatif international (UE / OMC). Cet outil a permis de professionnaliser les activités dont l'importance est de fait grandissante. On doit également se rendre à l'évidence que ce contexte législatif international exerce une influence croissante sur la législation nationale. Qu'il s'agisse des marchés publics, de la libération des services, des reconnaissances de diplômes et d'exercice, etc., il n'y a aujourd'hui plus de sujet qui ne soit remis en question. Ce bureau est à

disposition des organisations d'architectes et d'ingénieurs suisses, dont la formation est reconnue par les accords internationaux, donc en particulier la CSA.

Nous renvoyons au rapport de **sia inter.national** 2003 pour les informations spécifiques sur le traitement des dossiers (ou sur la rubrique respective sur www.sia.ch)

2. SITE WEB

Cette année, la CSA a réalisé un nouveau site web dont l'objectif est d'apporter les informations utiles sur les organisations nationales et internationales d'architectes, de fournir les adresses utiles et permettre aux intéressés de nous faire parvenir commentaires et questions. L'essentiel des dossiers et des informations se trouvant sur les sites des organisations membres (FAS(BSA) / FSAI / SIA) ou dont nous sommes membres (UIA / CAE), ce site n'a d'autre vocation que de renvoyer rapidement l'intéressé au bon endroit. De plus, on y trouve, remis à jour régulièrement, un éditorial qui permet de mettre en évidence le sujet ou les préoccupations les plus importantes du moment.

3. L'EXERCICE DE LA PROFESSION

L'exercice de la profession reste le sujet essentiel des préoccupations des organisations professionnelles. La remise en question systématique de la profession, l'attaque permanente de certains milieux considérant l'architecture dans ces seules limites d'acte de bâtir, entretient un état d'âme morose dans la profession.

Force est de constater que malgré une prise de conscience générale, en Suisse et au-delà des frontières et bien que la reconnaissance d'intérêt public de la profession soit évidente, la volonté du législateur ou du politique en général est bien loin des vertus que l'on reconnaît à l'architecture. La pression des objectifs à court terme domine et fait oublier la qualité de l'héritage duquel nous profitons et abusons, autant que la nécessité d'entretenir la réflexion sur l'environnement bâti.

La CSA, en relation avec l'UIA et le CAE, poursuit donc une politique essentiellement axée sur :

- la reconnaissance de la spécificité de la prestation de service de nature intellectuelle
- la définition de la profession et le cadre législatif y relatif
- les reconnaissances mutuelles des diplômes et des autorisations d'exercer
- la registration des professionnels



Rapport d'activité 2003 (première année d'activité)

A. Les marchés publics

sia i.n a participé activement à la phase préliminaire de révision de la Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et a fait part des exigences des architectes et ingénieurs relatives aux marchés publics. Les dossiers suivants ont été remis à l'administration fédérale :

- Motivation et requêtes des membres de la SIA en ce qui concerne la nécessité de la révision de la LMP
- Thèmes et points essentiels à prendre en compte dans la révision de la LMP selon la SIA et basés sur un large sondage effectué auprès des membres
- Réponses au questionnaire de l'OFCL
- Elaboration et dépôt par J.M. Cina d'une motion relative à la définition de prestations de services de

nature intellectuelle

L'évolution normative de la révision de la directive 92/50/CEE et la révision de l'accord international AMP 1994 fait l'objet d'un suivi particulier.

B. La réglementation des professions d'architecte et d'ingénieur

Les tâches ont été de :

- a. défendre la nécessité d'élaborer des règles pour les professions d'ingénieur et d'architecte
- b. faire valoir les intérêts des ingénieurs au côté de la CSA, auteur d'un projet de loi pour les architectes
- c. faire reconnaître la nécessité d'une loi sur les architectes et (une sur) les ingénieurs
- d. présenter l'argumentaire y relatif à l'occasion de journées et conférences nationales et internationales
- e. faire reconnaître notre légitimité à participer au groupe de travail chargé d'élaborer un rapport à l'attention du Conseil fédéral au début 2004.

C. La restructuration du REG

sia i.n a élaboré une proposition de restructuration du REG à l'attention de la Direction. Cette proposition soutenue par les milieux professionnels, a été acceptée par le comité directeur du REG. Un groupe de travail, a pour mission de formuler un projet concret pour le printemps 2004.

D. La libre circulation des services

Il est essentiel pour les membres de la **sia** de ne pas seulement être informé sur les modalités d'exercice professionnel à l'étranger ou en Suisse pour les étrangers mais surtout de prendre connaissance des conséquences de cette évolution sur notre propre législation nationale, donc par là sur l'exercice de nos professions au quotidien. A cette fin, **sia i.n** représente la **sia** aux réunions périodiques organisées par la SECO concernant les négociations à l'OMC pour les professions de service.

E. Suivi de l'activité nationale et internationale

Au cours de son activité, **sia i.n** a pris conscience de l'absence d'une définition des conditions d'exercice du professionnel **sia**. En effet, la question des droits et devoirs du professionnel **sia** revient régulièrement. Il s'agit donc de définir la position de la **sia** sur cette question déterminante pour l'image du professionnel **sia** vis-à-vis de la société civile, notamment en fixant les conditions d'exercice suivantes :

- formation
- formation continue
- déontologie
- réglementation
- rôle/statut social

La définition du profil du professionnel **sia** doit permettre de conduire une stratégie cohérente sur tous les dossiers en cours et également servir de référence à toutes les réflexions liées à l'identité et à l'identification du professionnel **sia**.